

prodigés à l'Ange de l'école par le séminaire diocésain, sous la puissante impulsion de son supérieur, M. le chanoine L. J. Langis, docteur en théologie.

Samedi le 10 courant, dans la chapelle du séminaire Mgr J. Langevin, évêque de Rimonski, conféra l'ordre sacré du sous-diaconat à M. A. Bérubé, professeur de rhétorique, et le diaconat à M. Aug. Gagnon, professeur de philosophie intellectuelle.

M. A. Bérubé est le frère de M. Thomas Bérubé, curé de St Simon, et de feu M. J. B. Bérubé, vicaire à Carleton, décédé il y a quelques années à l'hospice des Sœurs de la Charité de Rimouski.—*Communiqué.*

Province de Manitoba.—Nous avons reçu, avec prière de la publier, la circulaire suivante :

Extrait des Minutes des procédés d'une assemblée du Bureau d'Agriculture de la Province de Manitoba, tenue dans la Cité de Winnipeg, les 10 et 11 janvier 1883 :

"L'attention du bureau d'Agriculture de la Province de Manitoba, établi sous l'autorité d'un Acte de la Législature, est appelée sur les attaques systématiques qui ont été récemment publiées par des journaux d'Angleterre au sujet de Manitoba et de l'avenir qu'il offre aux émigrants de la Grande-Bretagne.

"Ces journaux affirment que le climat de Manitoba est assez rigoureux au hiver pour empêcher tout travail en plein air, et qu'il est très préjudiciable à la santé des colons et des animaux; que l'été est si court et accompagné de si peu de chaleurs que les moissons n'ont pas le temps de mûrir, et que toute tentative de s'établir dans la plupart des endroits du pays, sera nécessairement suivie d'un échec.

"Il est résolu :—Que le bureau proteste dans les termes les plus énergiques contre des assertions si dénuées de fondement et si contraires à la vérité des faits.

"Que ce Bureau est composé de membres choisis dans chacune des vingt-neuf divisions agricoles dont se compose la Province, et que presque tous ses membres pratiquent l'agriculture depuis un espace de temps variant de deux à trente ans.

"Que le climat de Manitoba au hiver est à peu près celui de la partie nord des Etats de Minnesota et du Dakota dont il est voisin, qu'il est très-salubre sous tous les rapports, et moins à craindre, à cause de la sécheresse de l'air, que le climat plus doux de certaines parties plus humides du Canada.

"Que l'agriculture et la colonisation ont fait de rapides progrès depuis quelques années dans le Minnesota et le Dakota, et que le chiffre de la population de ces deux états réunis est entre un et deux millions.

"Que depuis quatre ans, et particulièrement pendant la dernière année, la production des céréales a augmenté à Manitoba dans une plus forte proportion que dans les Etats ci-haut mentionnés.

"Que la longueur de l'été et les chaleurs qui l'accompagnent, sont les mêmes que dans le nord des Etats-Unis, et suffisent amplement à faire mûrir les moissons.

"Que l'expérience des membres de ce Bureau, qui sont répandus dans toutes les parties de la Province, est absolument contraire, sous tous les rapports, aux assertions fausses et injurieuses publiées dans les dits journaux; que les colons qui sont venus s'établir dans ce pays depuis les dernières années, sont satisfaits de leur condition; qu'ils ne font nullement du climat la même appréciation que ces journaux; qu'ils sont très-contents de leurs entreprises agricoles, et qu'ils se réjouissent de voir un grand nombre d'entre eux améliorer considérablement leur prospérité matérielle.

"Que pour ce qui est du bétail, le climat n'a aucun des inconvénients qu'on a mentionnés.

"Que ce bureau a des raisons de croire que les assertions publiées par les dits journaux ne sont pas faites dans l'intention sincère de donner des renseignements sur le pays, mais sont répandues à l'instigation de certaines personnes intéressées dans les chemins de fer des Etats-Unis et des vieilles provinces du Canada, dans l'espérance qu'elles nuiront à la mise en pratique du système de chemins de fer qui se construit maintenant dans le Nord-Ouest, lequel offrant des communications à toutes les parties du pays, est essentiel à la continuation de cette prospérité sans précédent dont nous jouissons déjà.

Signé par le Bureau d'Agriculture.

C. J. BRYDGES, *Président.*

CHARLES WHITEHEAD, *Vice-Président.*

ACTON BURROWS, *Secrétaire-Trésorier.*

CAUSERIE AGRICOLE

CONDITIONS ÉCONOMIQUES DE L'ENTRETIEN ET DE L'AMÉLIORATION DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

Dans le dernier numéro de la *Gazette des Campagnes*, nous avons manifesté notre contentement à la recommandation que faisait le Comité d'agriculture de l'Assemblée Législative, d'acheter plusieurs mille exemplaires du "Traité sur l'élevage et les maladies des bestiaux, par M. J. A. Couture," afin d'être distribués aux cultivateurs par l'entremise des députés; et voici pourquoi : c'est que M. Couture, dans ce traité, n'a pas négligé de nous faire connaître les conditions économiques qui doivent régler la production des animaux domestiques, contrairement à d'autres traités de ce même genre qui n'en font aucune mention; oubliant les intérêts du cultivateur, ils n'ont pas suffisamment subordonné leurs préceptes aux règles de l'économie rurale.

Toutes les branches des exploitations rurales sont liées les unes aux autres, et pour s'occuper avec utilité de celles qui se rapportent aux animaux, il faut les rattacher à l'agriculture proprement dite et même aux diverses industries, telles que, par exemple, la vente des animaux ou la fabrication du beurre et du fromage, suivant que les débouchés du commerce nous offrent les avantages de retirer des prix rémunérateurs de ces produits : conditions indispensables du succès.

Il ne peut y avoir amélioration dans la production des animaux, sans accroissement dans les bénéfices du producteur; mais il y aura amélioration si ces bénéfices sont accrus, soit que l'augmentation provienne d'un perfectionnement qui rend les animaux plus précoces, plus faciles à produire, ou meilleurs et d'un prix plus élevé; soit qu'elle découle d'une diminution dans le prix de revient, produite par un progrès dans l'exploitation des fermes, dans la culture des prairies ou dans l'emploi des fourrages.

En général, il faut considérer comme les plus parfaits les animaux qui trouvent dans le mode d'exploitation des fermes et dans le climat du pays des conditions favorables à leur développement; ils sont alors comme une conséquence des agents naturels et ils réussissent sans soins dispendieux. Si en outre ils correspondent à un besoin général, s'ils trouvent des débouchés facilement, et dans tous les temps, ils offrent tous les avantages qu'on puisse désirer et donnent des bénéfices.

Ainsi, s'il convient de rechercher, en général, les animaux les plus parfaits de conformation, ceux qui ont le plus de qualités, il faut avoir égard à la facilité de les élever et de les nourrir comme il convient.

Nous ne conseillons pas, lorsque l'agriculture est peu avancée, de commencer l'amélioration des races directement et en changeant les animaux. Nous dirons qu'il est préférable de perfectionner notre culture, d'augmenter les fourrages et de les améliorer. Les améliorations des animaux seront ensuite une conséquence des progrès agricoles réalisés et qui s'opéreront d'une manière presque spontanée. Dans tous les cas, elles seront peu dispendieuses à produire et surtout durables.